



Fiche signalétique


Nettoyant tout usage XPS



1. Identification

Nom du produit	Nettoyant tout usage XPS
Code du produit	219701709
Autres moyens d'identification	BRP Nettoyant tout usage XPS.
Usage recommandé et restriction d'utilisation	Nettoyant tout usages.
Fournisseur(s)	Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) 565 de la montagne Valcourt, Qc JOE 2LO Tél. 819-566-3366 http://xpslubricants.com/
Numéro de téléphone en cas d'urgence	Canutec: 613-966-6666 CHEM-TEL: 800-255-3924

2. Identification des dangers

Résumé	ATTENTION! Peut causer une irritation des yeux. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact prolongé avec la peau. Ne pas ingérer. Si ingéré, consulter un médecin immédiatement et lui montrer la fiche signalétique. Garder les contenants bien fermés entre les usages. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Après usage, se laver les mains avec de l'eau et du savon.	
 D2B	Classe D2B : Matières toxiques ayant d'autres effets	

3. Composition/information sur les composants

Nom Chimique	CAS	Conc.
Butoxy-2 éthanol	111-76-2	<4 %

4. Premiers soins

Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie cutanée	Laver la peau à l'eau tiède et au savon doux. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie oculaire	Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact. Soulever les paupières pour rincer correctement. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR, sauf lorsque recommandé par du personnel médical. Si la victime est consciente rincer la bouche avec de l'eau et donner 1 à 2 verres d'eau. Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive. Consulter un médecin ou un Centre Anti-Poison immédiatement.
Autre	Aucune information disponible.

Symptômes	Aucune information disponible.
Note au médecin	Aucune information disponible.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser un agent extincteur approprié pour les feux environnants.
Dangers spécifiques du produit	Ce produit est une solution aqueuse qui ne soutient pas la combustion.
Équipements de protection spéciaux	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Les vêtements de combat pour incendies peuvent ne pas être efficaces contre les produits chimiques.
Précautions spéciales pour les pompiers	Aucune information disponible pour ce produit.


6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Ne pas toucher au produit répandu. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.
Précautions relatives à l'environnement	Pour un déversement important, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.
Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage	Essuyer avec un chiffon ou absorbez avec une vadrouille. Laver ensuite la surface contaminée avec de l'eau. Rincer à l'égout avec beaucoup d'eau.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité	Éviter le contact avec les yeux. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche. Garder les contenants bien fermés entre les usages. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains, les avant-bras et le visage à fond après avoir manipulé ce composé. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles	Conserver dans un contenant bien fermé et proprement étiqueté. Les contenants ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.
Température de stockage	10 à 40 °C (50 à 104 °F)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Danger immédiat pour la vie ou la santé	Butoxy-2 éthanol : 700 ppm.			
Butoxy-2 éthanol	VEMP (8h)	20 ppm 20 ppm 5 ppm 20 ppm 50 ppm 20 ppm	97 mg/m ³ 24 mg/m ³ 240 mg/m ³ 97 mg/m ³	AB ACGIH , BC NIOSH ON OSHA RSST
Contrôles d'ingénierie appropriés	Prévoir une ventilation mécanique (locale ou générale) suffisante afin de garder les concentrations de vapeurs, de brouillards, d'aérosols ou de poussières sous leurs limites d'exposition respectives.			
Mesures de protection individuelle				
Yeux	Une protection oculaire n'est pas nécessaire si le matériel est utilisé aux fins prévues. S'il y a risque de contact avec les yeux porter des lunettes anti-éclaboussures.			
Mains	L'usage de gants est facultatif mais recommandé. En cas de contact prolongé avec la peau porter des gants de néoprène ou de nitrile. Les gants jetables de Nitrile peuvent aussi être utilisés. Cependant, jetez-les après usage unique. Les gants doivent seulement être portés sur des mains propres. Laver les gants avec de l'eau avant de les enlever. Se laver ensuite les mains et les séchées. Avant utilisation, l'usager devra s'assurer de leur étanchéité. Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure.			
Peau	L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Porter une chemise à manches longues.			
Voies respiratoires	Non requise dans un endroit bien ventilé. Les équipements de protection respiratoire doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation approuvée par NIOSH/MSHA.			
Pieds	Aucune mesure de protection personnelle n'est nécessaire.			
 Lunettes anti-éclaboussures Gants de néoprène mince Gants de nitrile				

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide	Inflammabilité	Ininflammable.
Couleur	Clair	Limite d'inflammabilité	S.O.
Odeur	Légère odeur douce.	Point d'éclair	S.O.
Seuil olfactif	N.Dis.	Température d'auto-inflammation	S.O.
pH	9.2	Sensibilité aux charges électrostatiques	Non
Point de fusion	-8°C (17.6°F)	Sensibilité aux chocs et/ou à la friction	Non
Point de congélation	-8°C (17.6°F)	Densité de vapeur	1.02 @ 20°C (68°F) (Air = 1)
Point d'ébullition	104°C (219.2°F)	Densité relative	1.02 kg/L @ 20°C (68°F) (Eau = 1)
Solubilité	Complètement soluble dans l'eau.	Coefficient de partage n-octanol/eau	N.Dis.

Taux d'évaporation	= Eau	Température de décomposition	N.Dis.
Tension de vapeur	N.Dis.	Viscosité	N.Dis.
% de volatilité	96%	Masse moléculaire	S.O.
N.Dis.: Non disponible S.O.: Sans Objet N.Det.: Non déterminé N.Ét.: Non établi			

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Avec le temps, peuvent avoir tendance à ternir l'aluminium et le magnésium.
Stabilité chimique	Stable sous des conditions d'utilisations normales.
Risque de réactions dangereuses (incluant les polymérisations)	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Aucune signalée.
Matériaux incompatibles	Aucun signalé.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.


11. Données toxicologiques

Mesures numériques de la toxicité	Butoxy-2 éthanol Ingestion 917 mg/kg Rat DL50 1167 mg/kg Souris DL50 Inhalation 450 ppm/4h Rat CL50 926 ppm/4h Souris CL50 Peau 220 mg/kg Lapin DL50	
Voies d'exposition probables	Peau, yeux, inhalation.	
Effets retardés, immédiats et chroniques	Voie oculaire	Peut causer une irritation des yeux.
	Voie cutanée	Le contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes avec l'épiderme sensibles. Le contact avec la peau peut aggraver un problème de peau existant.
	Voie respiratoire	Aucun effet négatif attendu. La surexposition peut causer l'essoufflement.
	Voie orale	Peut causer une irritation gastro-intestinale.
	Cancérogénicité	Non classé comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.
	Tératogénicité	Ce produit n'est pas connu pour causer des effets tératogènes.
	Mutagène	Ce produit n'est pas connu pour causer des effets mutagènes.
	Toxicité sur la reproduction	Ce produit n'est pas connu pour causer des effets sur la reproduction.
	Immunotoxicité	Aucune information disponible pour ce produit.
Effets d'interaction	Aucune information disponible pour ce produit.	
Danger immédiat pour la vie ou la santé	Butoxy-2 éthanol : 700 ppm.	
Autres informations	Aucune information disponible pour ce produit.	

12. Données écologiques

Toxicité écologique	Mélange DL50 N.Dis. - N/Av.
Persistance	Aucune information disponible pour ce produit.
Dégradabilité	Biodégradation en 28 jours.
Potentiel de bioaccumulation	Aucune bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Aucune information disponible pour ce produit.
Autres effets nocifs	Aucune information disponible pour ce produit.

13. Données sur l'élimination

Contenant 	Important! Éviter la génération de déchets. Utiliser en entier. Les petites quantités de produit peuvent être envoyés à l'égoût. Recycler le contenant vide, si possible. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale.
---	--

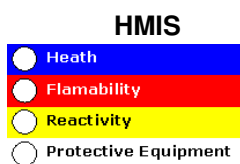
14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN
Désignation officielle de transport de l'ONU	
Dangers environnementaux	Aucune information disponible pour ce produit.
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Aucune information disponible pour ce produit.
TMD - Transport des marchandises dangereuses (Canada)	
Classe(s) relative(s) au transport	Non réglementé
Groupe d'emballage	Non réglementé
Guide des mesures d'urgence 2012	
IMO/IMDG - Transport Maritime International	
Classification	Non réglementé
IATA - Association Aérienne internationale de Transport	
Classification	Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

Autres réglementations	CANADA : - Canada LIS et LES : Cette substance est répertoriée dans l'inventaire de la Liste intérieure des substances (LIS). Butoxy-2 éthanol (CAS no. 111-76-2). - Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) :
-------------------------------	---

Butoxy-2 éthanol (CAS no. 111-76-2).
 - Inventaire national des rejets de polluants du Canada (INRP) :
 Butoxy-2 éthanol (CAS no. 111-76-2).
 ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE :
 - Toxic Substance Control Act (TSCA) :
 Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.
 - EPCRA Section 302/304 Extremely Hazardous Substances:
 Aucune substance n'est répertoriée.
 - SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers :
 Risque immédiat (aigu) pour la santé.
 - EPCRA Section 313 Toxic Chemicals :
 Aucune substance n'est répertoriée.
 - CERCLA Hazardous Substances :
 Aucune substance n'est répertoriée.
 - Clean Air Act (CAA) 112b Hazardous Air Pollutants (HAP):
 Aucune substance n'est répertoriée.
 - Clean Water Act 307(a) Priority Pollutants:
 Aucune substance n'est répertoriée.



Système général harmonisé

Irritation oculaire (Catégorie 2B)
ATTENTION
 H320 : Provoque une irritation des yeux
 P264 : Se laver la peau soigneusement après manipulation.
 P281 : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
 P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

16. Autres informations

Date (AAAA-MM-JJ)	Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) 2014-02-04
Version	01
Autres informations	<p>Référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards, Centers for Disease Control and Prevention, NIOSH Publications, 2007, http://www.cdc.gov/niosh/npg/npg.html - Service du répertoire toxicologique de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), http://www.reptox.csst.qc.ca <p>ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA: American Industrial Hygiene Association HMIS: Hazardous Materials Identification System NFPA: National Fire Protection Association OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA) NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health NTP: National Toxicology Program RSST: Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec) CIRC: Centre international de recherche sur le cancer DIVS: Danger immédiat pour la vie ou la santé SGH: Système général harmonisé SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail</p>

VECD: Valeur d'exposition de courte durée (15 min)
VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée